

SNPI



Syndicat National des **Professionnels Infirmiers**

Infirmières - Cadres Infirmiers - Infirmières Spécialisées

Seriez-vous favorable à ce que les aides-soignants pratiquent des dextros ?

31.658 réponses en février 2016

SNPI 39, rue Victor Massé 75009 PARIS
Site : <http://www.snpi-cfecgc.com>

☎ : 01.48.78.69.26 Fax : 01.40.82.91.31
E-mail : snpicfecgc@yahoo.fr

Méthodologie du sondage

L'enquête du SNPI CFE-CGC a été réalisée par **questionnaire en ligne** disponible entre le 9 et le 28 février 2016. Le lien d'accès :

- a été envoyé le 9 février par une **newsletter** adressée à 31.361 destinataires,
- était disponible en une du **site** <http://www.syndicat-infirmier.com> qui a enregistré 55.785 utilisateurs durant cette période,
- a été relayé par des articles de presse, ainsi que sur les réseaux sociaux

La formulation du sondage était volontairement neutre :

« Formé en 10 mois, et titulaire d'un Diplôme d'Etat, l'aide-soignant dispense, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé.

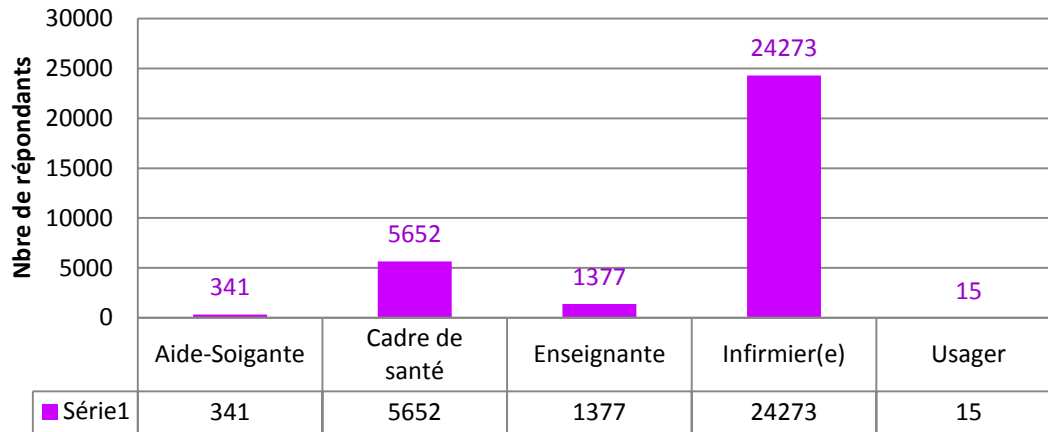
Aujourd'hui, un aide-soignant ne peut effectuer d'injections, car "l'effraction de la barrière cutanée" relève du Code Pénal. Seul un médecin, et par délégation une infirmière, peut effectuer une injection.

Du fait du manque d'infirmières en EHPAD, le ministère s'interroge sur l'opportunité de faire réaliser des dextros (glycémie capillaire) par les AS, sans présence d'infirmière dans le service ou l'établissement. Se posera alors le problème de l'éventuelle injection d'insuline.

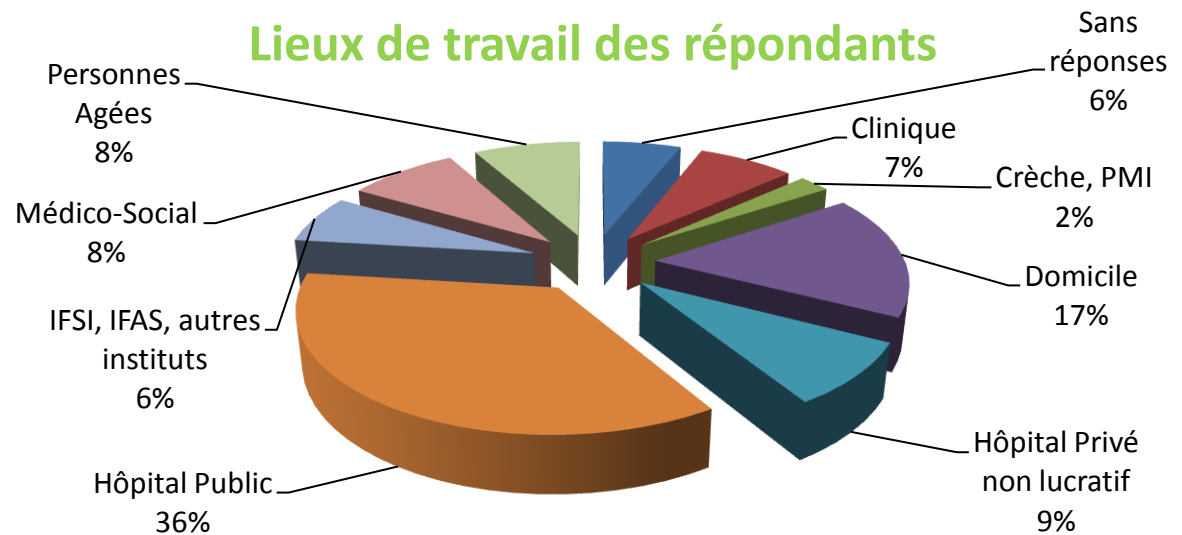
Afin de nous donner votre opinion, merci de répondre au sondage express : **pour ou contre la réalisation des dextros par les aides-soignants ? »**

Caractéristiques des répondants

Profession des répondants



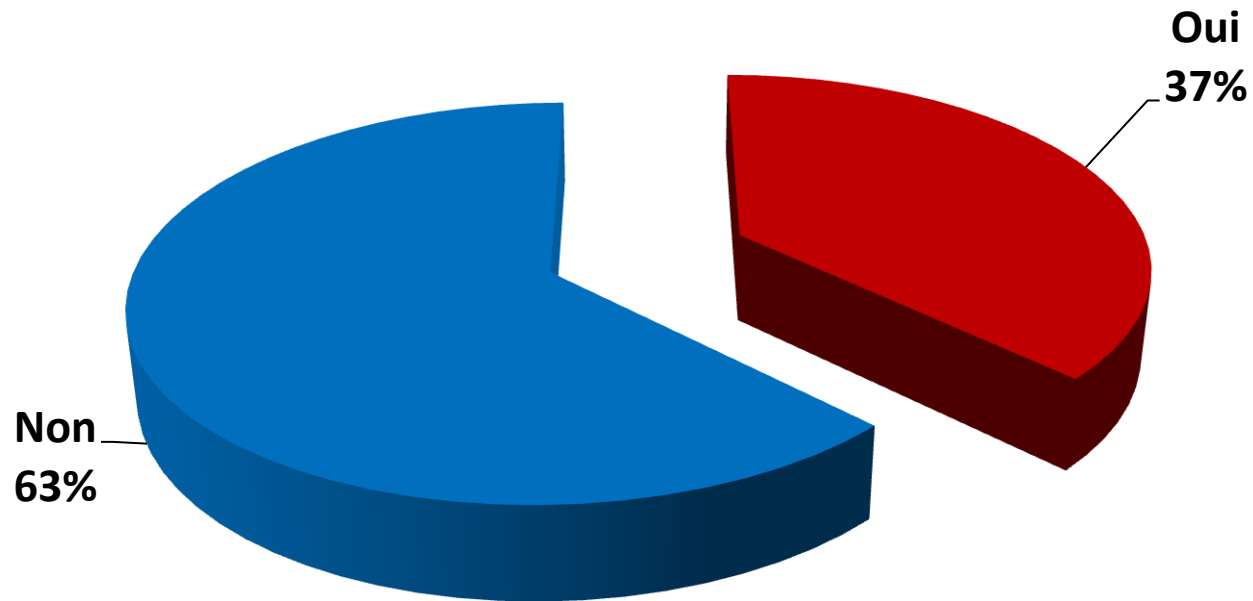
Lieux de travail des répondants



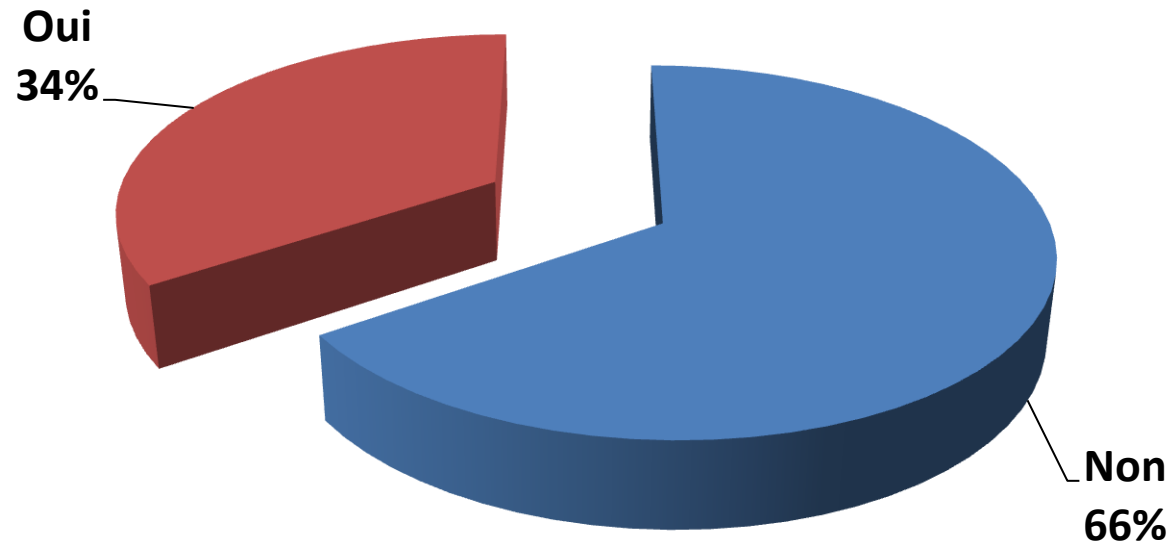
Variation des réponses

- **Selon le secteur d'exercice** : entre les infirmières qui exercent en cliniques (2285 réponses, 49% non), et celles qui vont à domicile (5481 réponses en libéral ou SSIAD, 80% non), 11.526 en hôpital public (56% non), 2951 en privé non lucratif (60% non), 2717 en EHPAD (54% non), 2583 en médico-social (58% non), 1896 en institut de formation (60% non)
- **Selon la fonction** : l'opposition est plus forte chez les IDE (24.273 réponses, 66% non) que chez les cadres infirmiers (5652 réponses, 53% non) et les formateurs (1377 réponses, 60% non). Par ailleurs, 82% des 341 aides-soignants ayant répondu souhaitent pouvoir faire des dextros.
- **Selon l'ancienneté de diplôme** : les infirmières qui ont moins d'un an de diplôme (70% non) et celles qui ont plus de cinq ans (65% non) se distinguent de celles un ou deux ans de DE (46% non) ou deux à cinq ans (49% non).

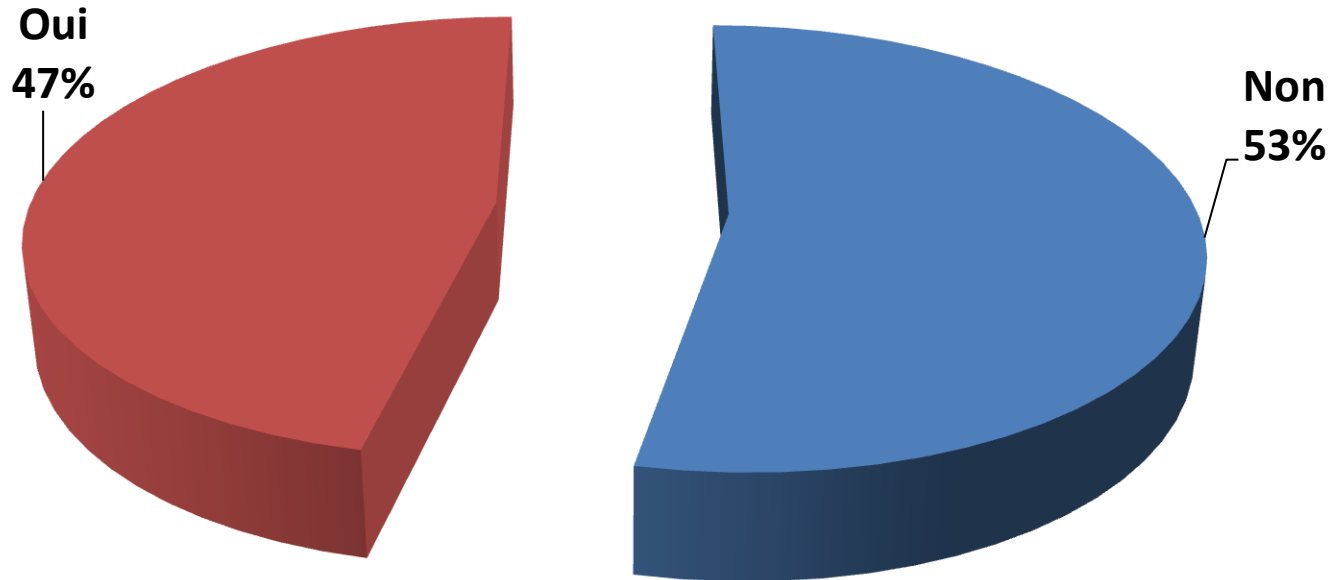
Résultats pour l'ensemble des 31.658 répondants



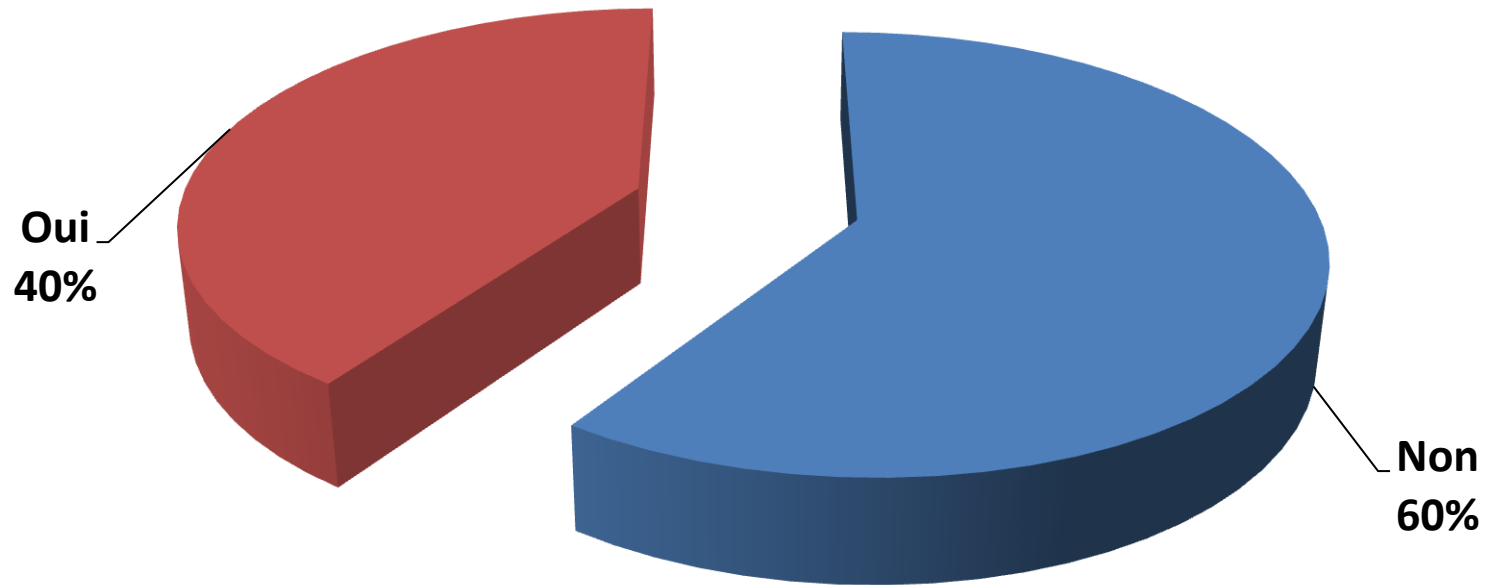
24.273 réponses des infirmier(e)s les 2/3 sont contre



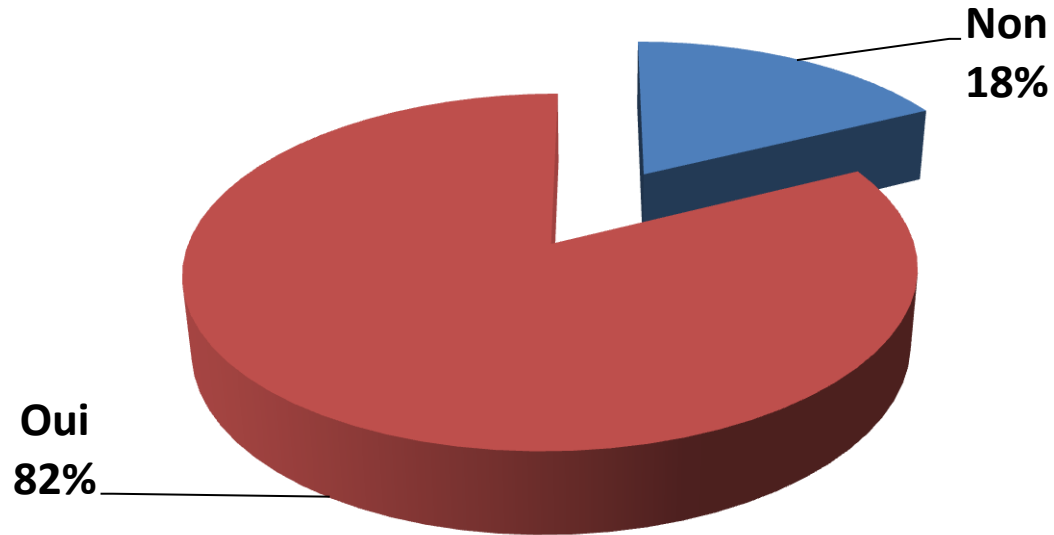
5652 réponses de l'encadrement



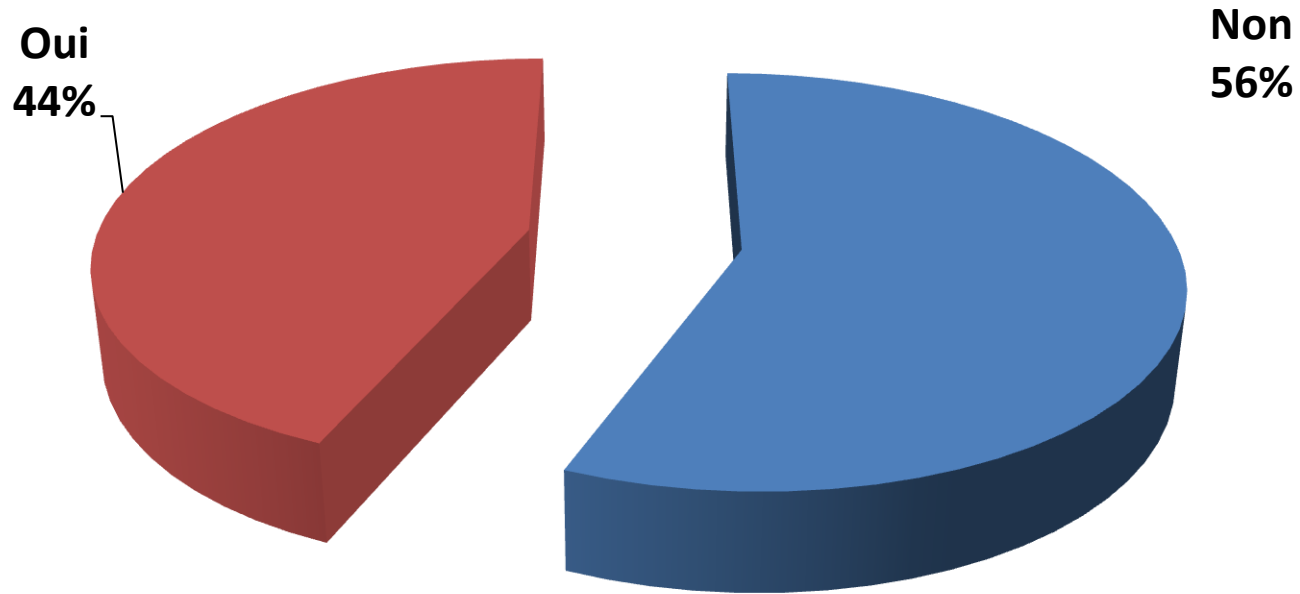
1896 réponses (formateurs et FFC) en Instituts de formations



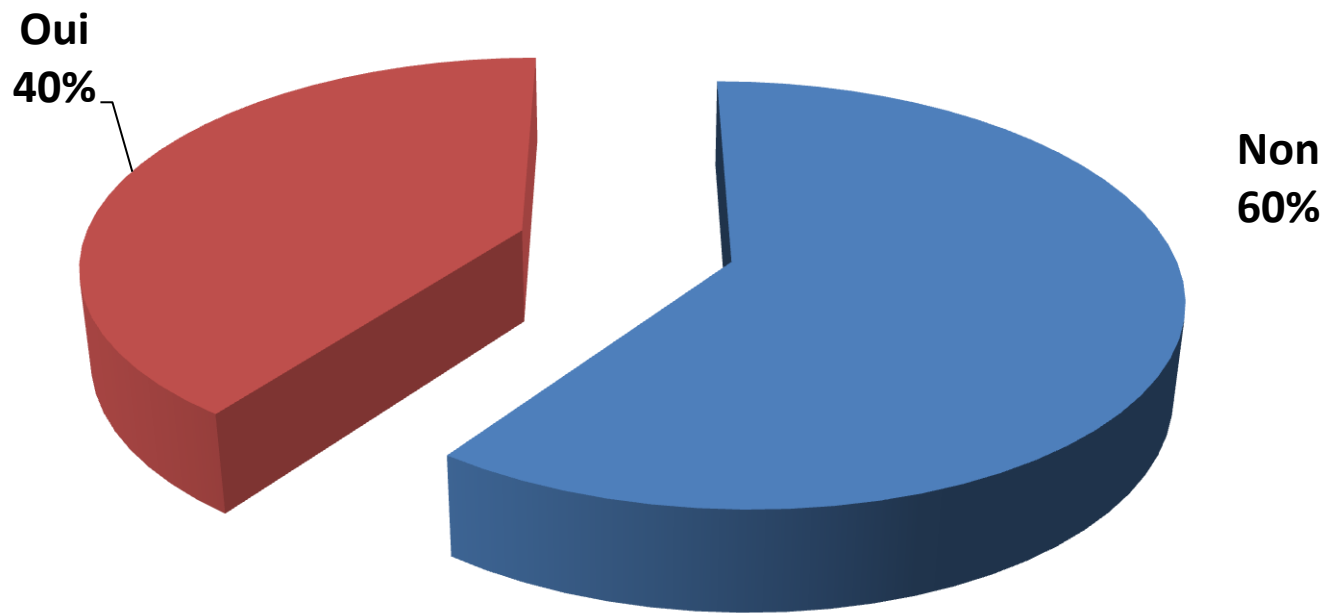
Réponses des 341 aides-soignants



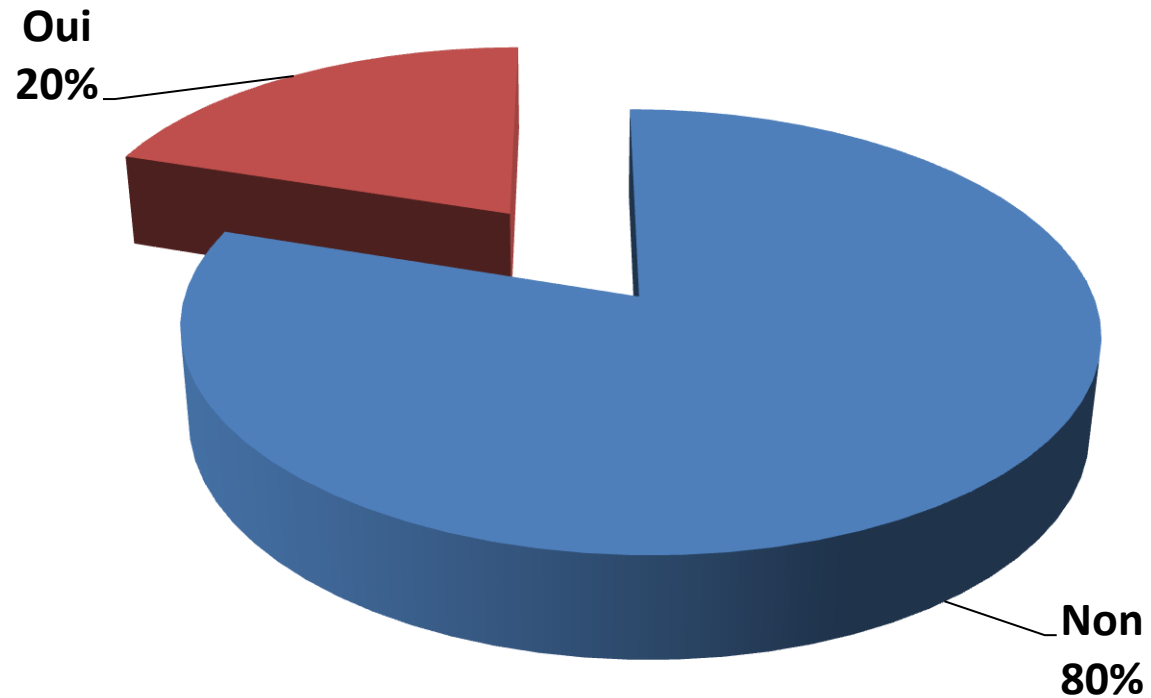
11.526 réponses des agents travaillant à l'hôpital public



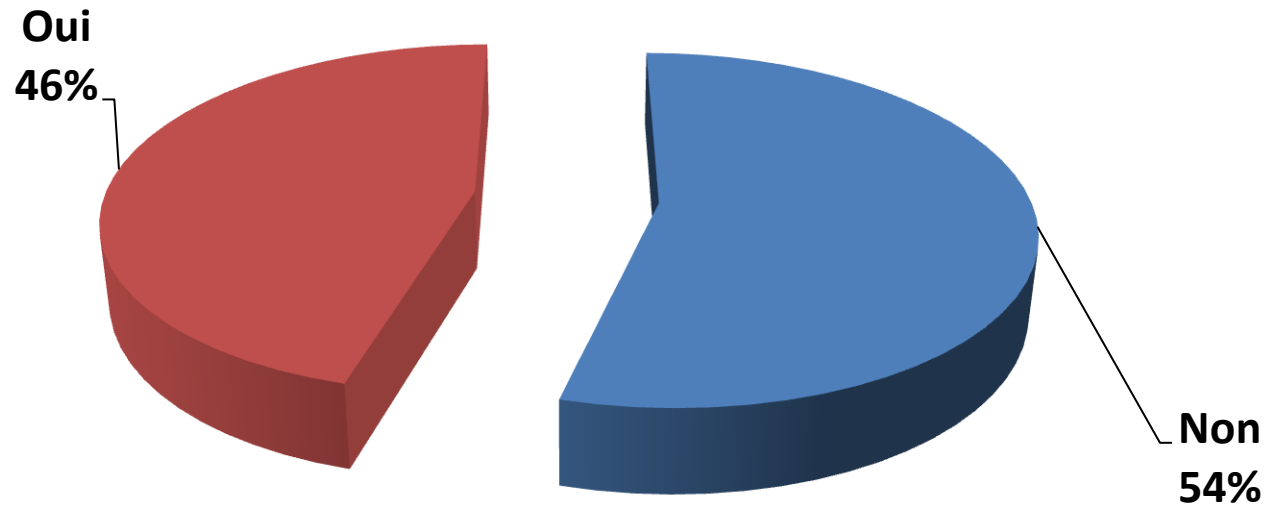
Hôpital privé à but non lucratif 2951 réponses en ESPIC PSPH



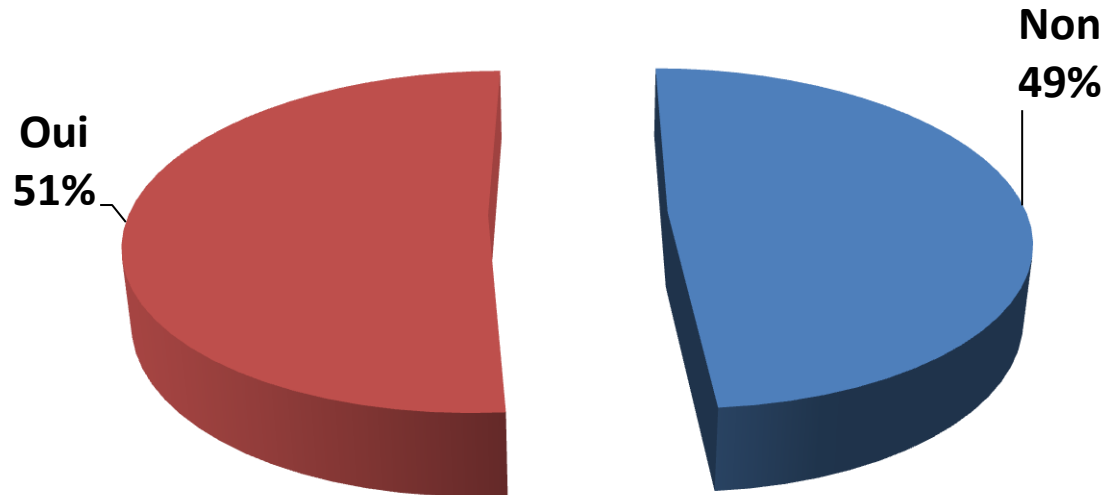
5481 réponses secteur domicile : forte opposition en libéral et SSIAD



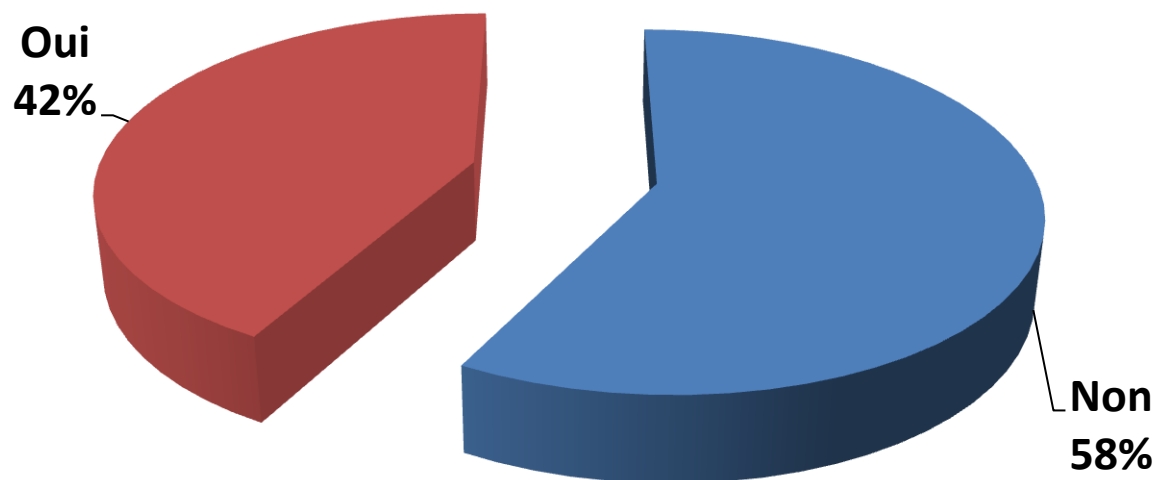
2717 réponses secteur personnes âgées EHPAD



2285 réponses secteur des cliniques



2583 réponses en secteur médico-social



Réponses selon l'ancienneté du DE Infirmier

